

OUVERTURE DE CLASSES PRIMAIRES A LUDRES SUD - n° 1027

Le Maire explique que par lettre du 25 AOUT 1976, Monsieur l'Inspecteur d'Académie l'a informé de la création d'une classe primaire à la rentrée de Septembre 1976 et d'une seconde au cours du 1er trimestre scolaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- accepte l'ouverture de deux classes primaires au groupe scolaire de LUDRES SUD.
- fait remarquer que le mobilier et le matériel pédagogique et éducatif nécessaires est dès à présent en place.
- accorde l'indemnité représentative de logement aux instituteurs, non logés, qui y auront droit.